



Avis à manifestation d'intérêt N°2026/005/Agetib/DG/DM

Sélection de consultants (bureaux d'études) pour le suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11 Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km)

Pays : BURKINA FASO
Nom du projet : **Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo)**
Financement : Banque Mondiale crédit IDA n°7772 du 12 juin 2025
Reference STEP : BF-PST2-528107-CS-QCBS

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Bassin d'Intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km).
2. Le Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo) vise à favoriser l'intégration régionale dans la zone transfrontalière et à soutenir l'amélioration des infrastructures sur les corridors routiers et ferroviaires. Ce projet, axé sur le Burkina Faso, constitue le premier d'une série de trois projets visant à améliorer la connectivité multimodale afin de soutenir les chaînes de valeur et le commerce sous régionaux, favorisant ainsi une sous-région plus intégrée et interconnectée. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner deux consultants (bureaux d'études) pour **le suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou - Ouo (115 km)**.
3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet de Bassin d'intégration Sikasso - Korhogho – Bobo-Dioulasso (SKBo), des candidatures sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour être retenu sur la liste restreinte pour la réalisation des missions suivantes conformément aux termes de références :
 - **Mission 1** : Travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11 section Banfora – Sideradougou longue de 58,677 km ;
 - **Mission 2** : Travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11 section Sideradougou - Ouo longue de 55,516 km ;

4. Les Consultants sélectionnés feront partie d'une liste restreinte en vue de concourir pour assurer les missions de contrôle et de surveillance permanente des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – Sideradougou-Ouo (115 km), jusqu'aux opérations de réceptions provisoire et définitive conformément à l'allotissement définie ci-dessus.

NB : Pour les détails des tâches des missions, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

5. Le Directeur Général de l'Agetib invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à nos jours), l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq dernières années (2021 à 2025) ou sur la période d'existence du cabinet. Pour les firmes Burkinabé, elles fourniront en plus l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs et l'agrément technique E ou EC. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 20 pages (hors annexes).

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans le domaine du contrôle et de la surveillance de travaux de construction, de renforcement ou de réhabilitation de routes bitumées (assainissements urbains, voiries urbaines etc...) y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène. Les firmes nationales devront justifier d'un agrément catégorie E du ministère en charge des infrastructures et de l'inscription à l'ordre des ingénieurs. Les firmes étrangères devront fournir les documents équivalents exigés dans leur pays de base légale pour l'exercice de ladite profession.	10 points
2. Nombre d'années d'expérience en lien avec le critère 1 : - < 01 an (0 point) - Entre 01 et 05 ans exclus (5 points) - Entre 05 et 10 ans exclus (08 points) - Entre 10 et 15 ans inclus (10 points) - > 15 ans (15 points)	15 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) justifiées par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats, enregistrés aux impôts si applicables dans le pays d'exécution du contrat et des attestations de bonne fin d'exécution des prestations : • Quatre (04) marchés de suivi-contrôle des travaux de construction et de bitumage (construction, renforcement ou réhabilitation) de voiries urbaines d'au moins 15 km de long chacune en béton bitumineux ou de routes d'au moins 50 km de long chacune revêtues en béton bitumineux, conduits à terme avec succès (12.5 points par mission) • Un (01) marché de suivi-contrôle des travaux de construction et de bitumage (construction, renforcement ou réhabilitation) de voiries	65 points

Critères	Notes
urbaines d'au moins 15 km de long chacune en béton bitumineux ou de routes d'au moins 50 km de long chacune revêtues en béton bitumineux, conduits à terme avec succès en Afrique sub-saharienne y compris la construction d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement et mise en œuvre de mesures compensatrices environnementales et sociales. (15 points)	
4. Organisation technique et managériale du cabinet : i. Structure organisationnelle adaptée aux besoins spécifiques de la mission permettant d'optimiser les processus de travail et favoriser la réussite de la mission tel que la certification ISO 9001 ou équivalent.....05 points ii. Capacité démontrée à réaliser des missions similaires dans les délais impartis. : (joindre les preuves pour au moins 4 missions : les attestations de bonne fin du maître d'ouvrage précisant les dates de début et de fin, la page de garde et de signature du contrat précisant la durée d'exécution contractuelle) et tous autres documents permettant d'apprécier le respect des délais..... 05 points	10 points
Total	100 points

5. Deux (02) listes restreintes d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations seront établies. Ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leur sera remis. Les candidats peuvent manifester leurs intérêts pour l'ensemble des missions ci-dessus citées.
6. Un consultant sera sélectionné pour chaque mission conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition 2016, révisé en septembre 2025 (septième 7ème édition) (« le Règlement de Passation de Marchés »).
7. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.15, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « GOUVERNANCE, du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux conflits d'intérêts, à l'avantage compétitif inéquitable et à la soumission d'une proposition par consultant sont applicables.

9. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 ou à travers les liens suivants : <https://www.agetib.net/index.php/avis-de-manifestation-d-interet> ou <https://pmdUvs.bf/appels-doffre/> .
10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique modifiable doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 août 2026 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « **suivi-contrôle des travaux de construction et bitumage de la route nationale n°11, Section Banfora – sideradougou-ouo (115 km) (missions n°...)** ». Le consultant a la possibilité de déposer un dossier unique pour les deux missions ou des dossiers séparés par mission tout en précisant le numéro de la (les) missions concernée (s).
11. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib,

11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ;

Tél. : + (226) 25 37 72 23 - Fax. : + (226) 25 37 72 24 -

Email. : infos@agetib.bf ; avec copie à ikabre@agetib.bf et couedraogo@agetib.bf site

web : www.agetib.net et www.pmdUvs.bf.

Ouagadougou, le 04 août 2026

**P. Le Directeur Général,
Le Directeur Technique
chargé de l'intérim**



Logossina BARRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

